



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 17 décembre 2004

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil Municipal :
le 1^{er} décembre 2004

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 21 décembre 2004

**Déclassement d'une partie du Domaine Public sis Boulevard de
l'Atlantique en vue de sa rétrocession à la société Villa Tradition**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT

Secrétaire de séance : Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Amaury BREUILLE.
M. Franck GIRAUD donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.
Mme Christabelle CHOLLET donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.
M. Jean-Louis EPPLIN donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.

Excusés :

Conseillers :

Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 décembre 2004

DELIBERATION D20040484

Urbanisme & Affaires Immobilières

**Déclassement d'une partie du Domaine Public sis Boulevard de
l'Atlantique en vue de sa rétrocession à la société Villa Tradition**

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Par délibération en date du 17 septembre 2004, vous avez autorisé Monsieur le Maire à procéder à l'enquête publique réglementaire en vue du déclassement du domaine public d'une emprise de terrain située en accotement de voirie le long du boulevard de l'Atlantique.

Au cours de l'enquête publique réglementaire qui a eu lieu du 03 novembre au 17 novembre 2004 inclus, aucune observation n'a été formulée et le commissaire enquêteur a émis un avis favorable.

Après le bornage effectué par un géomètre-expert, la partie cadastrée section EC n° 274 d'une superficie de 1 510 m² peut être vendue à la société Villa Tradition pour le prix de 24 160 €, conformément à l'avis du service du domaine (16 € le m²). Cette cession permettra à cette dernière de poursuivre une opération immobilière située rue des Grands Champs en partenariat avec l'agence immobilière de la Poste.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- prononcer le déclassement de la parcelle cadastrée section EC n° 274 sise Boulevard de l'Atlantique qui sera incorporée dans le domaine privé communal.
- approuver la cession à la société Villa Tradition de la parcelle de terrain citée ci-dessus au prix de 24 160 €.
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte de cession et tous documents s'y rapportant, les frais et droits étant supportés par l'acquéreur.

La recette sera imputée au compte 775 du Budget.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	41
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	4

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

Gilles FRAPPIER

[Ordre du jour](#)